



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés à affectation locale en Guyane,
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES à affectation locale en Guyane ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES à affectation locale en Guyane, section lettres modernes, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Présidente

Mme Catherine MOTTET
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidents

M. Jean-Philippe TABOULOT
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de PARIS

Mme Brigitte THOMAS
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de REIMS

Secrétaire générale

Mme Catherine DAUMAS
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LA REUNION

Membres du jury

M. Faycal ABDERREZEK
Professeur agrégé

Académie de REIMS

Mme Lorraine ABOUDOU
Professeure agrégée

Académie de la GUYANE

M. Fabrice CARNET
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de LYON

M. Olivier CLAVAUD
Professeur agrégé

Académie de LIMOGES

Mme Anne-Claire GILLES
Professeure agrégée

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Isabelle NIVEAU
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de la GUYANE

Mme Elise SORDEL
Professeure agrégée

Académie de la GUYANE

M. David ZEMMOUR
Professeur de chaire supérieure

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 06 décembre 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU